

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Opticien :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1062

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Mohammed HATLA

Date de naissance : 01/01/1910

Adresse : Bloc 05 NR 116 C DAKO

Tél. : 06 49 65 16 83

Taux des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. SLL. M. H. HATLA
Gynécologue et Médecin
20, Rue Chouïeb Casablanca
Tel: 051221360/052229909

Date de consultation : 27/10/2000

Nom et prénom du malade : HATLA WIAADIA Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Parfaitement des Actes
2/10/2020	C.		200.24	DR. SLIMANI Naim Gynécologue Accoucheur 20, Rue Chenier Casablanca Tel: 052223600/0522245032

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	23/10/2020	333,40

ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

Dr. Nejmeddine SLIMANI

**GYNECOLOGUE - ACCOUCHEUR
SPECIALISTE**

Titulaire du C.E.S.
d'Obstétrique et de Gynécologie
de la Faculté de Médecine de Reims (France)

Stérilité - Echographie - Maladies des seins Chirurgie Gynécologique

20, Rue Chenier - Place 16 Novembre
Tél : 0522 29 50 32 / 0522 22 36 00
CASABLANCA

ANCA
23 OCT. 2020
Casablanca, le :

23 OCT. 2020

Casablanca, le : *L3*

HATEP Laadigei

6x 45,8 President - Nor  

53,20
Gang
333,40

Dr. SLMAHIL NEJMEDDINE
Gynécologue Accoucheur
20, Rue Benjir - Casablanca
Tel: 0527 223 009 / 0527 225 032

PN-21 for 11 of us

○○

EXA (ACIDE TF)

53,20

EXACYL comprimés pelliculés :

- Boîte de 20 dosés à 250 mg.
- Boîte de 20 dosés à 500 mg.

EXACYL solution buvable :

- Boîte de 5 ampoules de 10 ml dosées à 1 g.

INDICATIONS :

Ce médicament est un ANTI-HEMORRAGIQUE préconisé dans les saignements.

CONTRE-INDICATIONS :

Ce médicament ne doit pas être utilisé dans les cas suivants :

- Thrombose.
- Insuffisance rénale grave.

En cas de doute, il est indispensable de demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Prévenir le médecin en cas de grossesse et d'allaitement.
NE JAMAIS LAISSER A LA PORTEE DES ENFANTS.

AUTRES EFFETS POSSIBLES DE CE MEDICAMENT :

Comme tout produit actif, ce médicament peut chez certaines personnes entraîner des effets plus ou moins gênants : nausées, vomissements, vertiges.

POSOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION :

Voie orale

EXACYL comprimés pelliculés :

- Adultes : 2 à 4 g par 24 h à répartir en 2 ou 3 prises.
- Enfants : 20 mg/kg par jour en moyenne.

EXACYL solution buvable :

- Adultes : 2 à 4 ampoules par 24 h, à répartir en plusieurs prises.
- Enfants : se conformer strictement à l'ordonnance de votre médecin.

DANS TOUS LES CAS SE CONFORMER STRICTEMENT A

